



MARSEILLE (13)

Le Vallon du Redon



ERILIA



HABITAT
EN RÉGION
GROUPE

Un havre de paix aux portes DU PARC NATIONAL DES CALANQUES



" Devenir propriétaire d'un appartement agréable dans une résidence calme, nous en rêvions ! "

► Pascal et Jeanne
33 et 29 ans,
jeune couple actif

Laissez-vous séduire
par son environnement
naturel et ses nombreux
sites culturels.
Installez-vous dans le quartier
du Redon !

Nichées au cœur d'un des quartiers les plus verdoyants de la ville et non loin des célèbres calanques marseillaises, les résidences du Vallon du Redon, s'intègrent parfaitement dans leur environnement.

SE DÉPLACER

► En autobus :

- Arrêt « Vallon de Redon », Lignes 48 et 48 T vers Métro Sainte Marguerite Dromel
- Arrêt « La Gouffone », Ligne 24 vers Campus Luminy
- Arrêt « Le Redon », Ligne B1 vers Ligne de métro 2 et Castellane

► En voiture :

- Bord de mer : 13 mn
- Centre-ville Marseille : 20 mn
- Centre-ville Cassis : 22 mn



LE REDON

un quartier agréablement atypique

Au cœur du Parc National des Calanques et baigné dans un environnement provençal, le quartier du Redon dispose d'un pôle universitaire et scientifique qui participe au dynamisme du 9^e arrondissement de Marseille.

Activités de pleine nature seront au rendez-vous de toutes vos envies : randonnées au Mont Puget, découverte du littoral, visite de sites historiques... vous ne vous ennuierez pas dans le quartier du Redon !

CÔTÉ NATURE

- ▶ Vaste réseau de sentiers de randonnée
- ▶ Parc National des Calanques

CÔTÉ LOISIR

- ▶ Site d'escalade Calanques de Marseille Luminy
- ▶ Structures sportives

UN ENSEMBLE RÉSIDENTIEL

où règne la tranquillité

Composé de quatre résidences : *Le Monet*, *Le Belvédère*, *Le Cézanne* et *Le Renoir* ; l'ensemble résidentiel *Le Vallon du Redon* vous offrira un environnement calme et verdoyant autour des différents bâtiments sécurisés. Vous pourrez notamment profiter de moments conviviaux, en famille ou entre amis, grâce aux multiples espaces extérieurs et aires de jeux.

- ▶ Terrasses ou loggias
- ▶ Stationnements extérieurs ou garages
- ▶ Ascenseurs dans la plupart des bâtiments



**DEVENIR PROPRIÉTAIRE
DE VOTRE APPARTEMENT,**
c'est enfin possible !

3 BONNES RAISONS *de devenir propriétaire* AVEC ERILIA

▶ ACQUÉRIR UN LOGEMENT DE QUALITÉ

Avec une compétence nationale et une expertise pluridisciplinaire, Erilia s'engage pour la qualité de l'habitat. Nous privilégions des matériaux de qualité et répondons aux standards les plus exigeants. Nous veillons au bon entretien des résidences et assurons, en tant que syndic de copropriété, une gestion rigoureuse.

▶ GARANTIE DE RACHAT*

Erilia s'engage pendant les 10 premières années suivant votre acquisition, à racheter votre logement à hauteur de 80 % du prix de vente initial, déduction faite des frais éventuels de remise en état et d'une réduction annuelle de 1.5 % à compter de la 6^e année.

▶ ASSURANCE REVENTE DE VOTRE LOGEMENT*

Nous vous offrons la possibilité de souscrire un contrat d'assurance pour vous prémunir d'une éventuelle perte financière en cas de revente du logement. En cas de souscription, la perte de valeur est couverte par l'assurance pendant une durée allant de 5 à 10 ans suivant les faits générateurs, dans la limite de 20 % du prix d'achat et de 35 000 €.



ERILIA

CONTACTEZ-NOUS : **04 91 18 96 97** delphine.nazarian@erilia.fr
OU **04 91 18 96 96** violaine.goudonnet@erilia.fr

*Informations non contractuelles. Les clauses de sécurisation s'appliquent sous conditions. Société Anonyme d'HLM agréée par Arrêté Ministériel du 10.12.1958, renouvelé le 13.12.2005. R.C.S Marseille B 058 811 670 au capital de 4 454 775 €. Service Communication d'ERILIA. Crédits photos : Patrick Berlan, istockphotos. Design graphique / byJö - www.edetjo.com / Juillet 2019.



**HABITAT
EN RÉGION
GROUPE**